

AUJOURD'HUI**L'acteur sans feu ni lieu**

Christophe Lambert qui incarne le rôle du père Popieluszko assassiné par les « macoutes » polonais dans le film d'Agneska Holland, *Le Complot*, est le prototype de l'acteur « international ».

Page C-1.

**La Boutique de l'orfèvre**

Ce film dont l'action se déroule à Cracovie et à Montréal, réalisé à partir d'une dramatique écrite par Jean-Paul II, met en vedette Burt Lancaster dans un rôle qui lui va comme un gant.

Page C-1.

**F'murr et Tardi**

Deux auteurs de bande dessinée étaient de passage à Montréal cette semaine pour le 5e Festival international de la BD de Montréal. L'un et l'autre ont laissé des dessins pour les lecteurs du DEVOIR.

Pages D-4 et D-5

Cassiopée brille

Michèle Mériteau, à son coup d'envoi dans la littérature jeunesse, a décroché le Prix du gouverneur général pour *Cassiopée ou l'été polonais*. L'auteur se livre très simplement en entrevue.

Page D-1

Haïti bascule

La situation demeure explosive en Haïti où les incidents se multiplient entre les différentes factions de l'armée.

Page A-7

La chasse au « nonobstant »

Un éditorial de Benoît Lauzière.

Page A-10

**EXPOS 7
METS 3**

Page B-11

Un autobus est détourné sur le Parlement

Prise d'otages à Ottawa

Dénouement heureux après 8 heures de suspense

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

UNE SINGULIÈRE prise d'otages, commencée à Montréal vers midi, hier, par le détournement d'un autobus de la compagnie Greyhound, s'est terminée à Ottawa vers 19h55 sans effusion de sang mais par l'arrestation d'un Québécois d'origine libanaise, Charles Yacoub.

Yacoub, âgé de 36 ans, serait venu au Canada en 1976 et aurait agi sous l'empire d'une exaspération causée par ce qu'il interpréterait comme l'indifférence de l'opinion publique canadienne face à la situation tragique du Liban actuellement.

Il a été interrogé toute la nuit et comparaitra devant un juge aujourd'hui. Il prétend appartenir au *Front de libération libanaise chrétienne*, une organisation inconnue des services de sécurité.

L'autobus 1482 de Greyhound, qui effectue la liaison régulière de Montréal à New-York, s'est retrouvé sur la colline parlementaire à Ottawa où il a été immobilisé à 14h25. Ni la police d'Ottawa, ni la section spéciale de la GRC qui protège le premier ministre et les membres du Parlement, n'étaient au courant de la menace qui pesait sur eux. « Il est évident que la première destination de cet homme n'était pas la capitale nationale. Comment est-il arrivé là, il faudra le clarifier », a dit le sous-commissaire de la GRC, Gilles Favreau.

Cinq otages et le chauffeur ont été relâchés, les uns après les autres, au cours de l'après-midi, et les cinq autres personnes, tous des hommes, semblaient avoir été interpellées par la GRC à leur sortie de l'autobus. M. Favreau a précisé que seul Charles Yacoub était suspect. « Dans une telle situation, on s'assure toujours

Voir page A-12: L'exaspération



Les policiers passent les menottes à Charles Yacoub, 36 ans, à genoux (à gauche). Par prudence, quatre passagers sont gardés à vue contre l'autobus détourné, hier.

La communauté libanaise s'explique le drame

L'exaspération de l'indifférence

Pierre Cayouette

BIEN QU'ILS réprovent le geste, les membres de la communauté libanaise québécoise partagent le motif qui a guidé l'auteur de la prise d'otages d'hier.

Le président du Groupement libanais du Québec, M. Joseph Ghabouni, a reconnu qu'un « vif sentiment de frustration animait la communauté libanaise québécoise et canadienne » et que « cela pouvait ex-

pliquer la prise d'otages d'hier ».

« Les Syriens sont en train de tout massacrer au Liban et les médias canadiens restent muets. Deux baleines prises dans la glace dans l'Arctique récoltent plus d'attention et de compassion que les Libanais assiégés par les Syriens », s'est plaint au DEVOIR M. Ghabouni.

« Jeudi, nous étions au moins 3,000, sinon 5,000, sur la colline parlementaire pour protester contre l'intervention syrienne au Liban. Les médias ont à peine rapporté l'événement. Ils ont estimé que nous étions

700 », a poursuivi le porte-parole de la communauté libanaise.

M. Ghabouni a participé à la manifestation de jeudi. Il déplore qu'aucun journaliste ne se soit pointé à la conférence de presse des manifestants.

Le président du Groupement libanais du Québec a entériné l'hypothèse voulant que le ravisseur ait cédé à l'exaspération de l'indifférence.

« Nous sommes contre le terrorisme. Mais nous sommes frustrés de

Voir page A-12: La communauté

Débrayages illégaux dans la construction

Jean-V. Dufresne

QUELQUE 20,000 travailleurs du bâtiment ont paralysé hier la plupart des grands chantiers industriels du Québec, à trois semaines de l'échéance du décret de la construction, fin avril.

Des plaintes formelles contre l'arrêt de travail illégal d'un jour ont déjà été déposées hier par l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, et des employeurs ont aussi l'intention d'en saisir le Procureur général, a déclaré hier le président de l'AECCQ, M. Michel Dion.

Les grévistes sont affiliés au Conseil provincial du Québec des métiers de la construction. Ils regroupent les métiers les plus stratégiques d'une industrie particulièrement active cette année avec la relance saisonnière.

Le chantier de La Terrière de la société Alcan, au Saguenay, ceux d'Ultramar et de Reed Paper à Qué-

bec, l'atelier de peinture de General Motors à Sainte-Thérèse, le Musée de la Civilisation dans l'Outaouais, des papeteries à Chandler et dans le Témiscamingue ont été touchés par le débrayage, mais on ne signale aucun affrontement avec les ouvriers du bâtiment affiliés à la Confédération des syndicats nationaux et à la Fédération des travailleurs du Québec.

À Montréal, les chantiers de la Place Montréal Trust et les Cours Mont-Royal, dans le centre-ville, ont aussi été paralysés. Le débrayage s'est aussi étendu aux régions des Bois-Francs et de l'Estrie, touchant les chantiers de Norsk Hydro, Reynolds, Belgotex, Comtec et Aircor.

Dans une conférence de presse hier matin, le président du Conseil des métiers de la construction, M. Maurice Pouliot, a confirmé l'absence de ses hommes dans les chantiers, pour protester contre « l'imbroglie » dans lequel se trouvent aujourd'hui les négociations.

Voir page A-12: Débrayages



Les débrayages illégaux dans la construction au Québec ont touché plus de 20,000 ouvriers, hier. Ci-haut, à proximité du métro de Longueuil, les grutiers affiliés au Conseil provincial des métiers de la construction ont boudé le travail. La grève d'un jour a laissé déserts surtout les chantiers industriels.

Parizeau accuse Bourassa d'avoir mis en péril la clause nonobstant

Le Japon en crise

Paul Cauchon

LE CHEF du Parti Québécois, Jacques Parizeau, accuse le premier ministre Bourassa d'avoir, par ses propres hésitations, pavé la voie aux attaques de Brian Mulroney contre la clause nonobstant avant-hier.

Selon lui, « sur le plan de la négociation politique, M. Bourassa a ouvert une porte inimaginable mardi, une porte qu'il n'aurait jamais du ouvrir, et l'on se retrouve maintenant dans une crise très sérieuse ».

En réagissant mardi au discours du Trône de la veille, M. Bourassa avait déclaré qu'il n'y aurait pas d'atteinte à la clause nonobstant tant que l'accord du Lac Meech n'aurait pas été ratifié. En ce qui concerne la clause elle-même, « nous verrons après s'il y a lieu de poser des gestes » avait-il ajouté.

Jeudi, le premier ministre du Canada attaquait violemment la clause nonobstant, une conséquence directe de l'ouverture manifestée l'avant-veille par Robert Bourassa, selon Jacques Parizeau.

Quelques heures plus tard, M. Bourassa déclarait qu'il fallait absolument conserver la clause nonobstant, qui assurerait mieux la sécurité culturelle du Québec que l'accord du Lac Meech.

Jacques Parizeau n'en revient pas que Robert Bourassa ait exprimé deux points de vue différents en 48 heures « sur un sujet aussi impor-

Voir page A-12: Parizeau

Philippe Ries
de l'Agence France-Presse

TOKYO — La crise politique au Japon a franchi une nouvelle étape hier avec la décision de quatre partis d'opposition d'aller dans l'unité à l'épreuve de force avec Noboru Takeshita pour obtenir la chute d'un gouvernement enlisé dans le scandale Recruit.

Réunis à Kyoto, l'ancienne capitale impériale du Japon, les présidents des quatre partis de l'opposition non communiste (Parti socialiste, Komei, Parti démocrate-socia-

liste et Parti social-démocrate unifié) ont demandé la démission du premier ministre Takeshita et la dissolution de la chambre basse de la Diète (parlement).

Ils sont également tombés d'accord pour créer un groupe consultatif chargé d'étudier la formation d'un gouvernement de coalition afin de remplacer les conservateurs du Parti libéral-démocratique, au pouvoir pratiquement sans interruption depuis la fin de la guerre.

Dans l'immédiat, estiment les observateurs, la réalisation d'un front uni de l'opposition, avec l'appui ta-

Voir page A-12: Le Japon

GÉRARD FILION
FAIS CE QUE PEUX

En guise de mémoires

BORÉAL

GÉRARD FILION

FAIS CE QUE PEUX

En guise de mémoires

Vol. de 384 pages — 24,95\$

Personnage clé du Québec d'après-guerre et de la Révolution tranquille, ancien directeur du *Devoir*, Gérard Filion raconte dans ce livre une formidable traversée du siècle.

Wilson admet que sa future taxe de vente augmentera l'inflation

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Michael Wilson a reconnu hier que sa future taxe de vente nationale exercera une pression à la hausse sur le taux d'inflation.

« Il y aura un impact inflationniste, c'est clair », a dit M. Wilson, qui estime néanmoins que le jeu en vaut la chandelle, puisque les bénéfices économiques globaux seront à son avis bien plus grands que les inconvénients.

M. Wilson rencontrait hier ses homologues provinciaux à Ottawa. Une rencontre à l'issue de laquelle le fossé entre Ottawa et les provinces demeurerait entier au sujet de l'éventuelle taxe de vente nationale préconisée par le gouvernement fédéral.

Les provinces, à commencer par le Québec, ne partagent pas du tout le sentiment d'urgence du ministre des Finances Michael Wilson tou-

chant cette nouvelle taxe, dont la mise en place est prévue pour le 1er janvier 1991.

« Nous allons prendre le temps qu'il faut (pour étudier la question), parce que nous croyons qu'il s'agit là d'une question fort importante », a évasivement déclaré, à l'issue de la réunion, le ministre québécois des Finances, Gérard D. Lévesque.

« Le Québec a besoin de données et d'études additionnelles, a ajouté le

ministre québécois. Nous allons poursuivre nos travaux afin de bien étudier les avantages et les inconvénients. »

Son de cloche radicalement différent de la part de M. Wilson, qui promet de prendre une décision « assez bientôt » et qui réaffirme qu'il agira unilatéralement s'il ne parvient pas à s'entendre avec les gouvernements provinciaux.

Il laisse cependant entendre qu'il

ne révélera pas ses intentions lors du budget qui sera rendu public le 27 avril prochain. M. Wilson a indiqué qu'il allait devoir déposer, au plus tard l'automne prochain, un projet de loi sur la taxe de vente, afin qu'il puisse être adopté aux Communes le printemps prochain, à temps pour l'échéance du 1er janvier 1991.

La majorité des ministres des Finances affirmaient après la réunion vouloir avant tout faire rapport à

leur cabinet respectif. Aucun d'entre eux, à l'exception du ministre albertain Dick Johnston, ne semblaient vouloir fermer complètement la porte à M. Wilson.

La taxe en question viendrait en outre remplacer l'invisible taxe de vente manufacturière qui rapporte annuellement \$ 9 milliards au gouvernement fédéral. Ottawa juge, entre autres choses, que cette taxe nuit aux exportateurs canadiens.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ L'exaspération

que des suspects ne se sont pas mêlés aux otages », a précisé la GRC, expliquant pourquoi les cinq dernières personnes à quitter l'autobus avaient été mises en état d'arrestation, menottes aux poignets.

Dès le premier contact avec la police, qui a été intercepté par le bureau du DEVOIR à Ottawa, on a compris qu'il s'agissait de quelqu'un vivant au Québec (il lançait des « Tabarnak » à la radio), avec un léger accent étranger. L'homme s'est identifié comme étant « Charles ».

Un député d'origine libanaise, Mac Harb, qui semble avoir eu des contacts avec le responsable de la prise d'otages, a indiqué que l'homme parlait précipitamment, comme sous le coup d'une forte émotion. L'homme a réclamé la fin des hostilités au Liban et le retrait des troupes syriennes de Beyrouth. « Quand on lui a fait comprendre que le Canada n'était pas en mesure de répondre à ses demandes, il s'est rendu », a dit le commissaire Favreau.

« Vive le Liban libre. À bas la Syrie », a crié Charles Yacoub lorsqu'il a été embarqué dans une voiture de la GRC.

Le premier ministre ne se trouvait pas à son bureau du Parlement mais était tenu informé des événements, de même que le Solliciteur général, Pierre Blais. La session du parlement a dû être interrompue à 14h.50 et les édifices évacués, de même que l'ambassade des États-Unis, à quelques centaines de mètres de là.

« Voici, tel que confirmé par le capitaine Pierre Bélanger, porte-parole de la GRC, et le Commissaire Favreau, le film des événements :

11h45: l'autobus 1482 de Greyhound quitte le terminal de la rue Berri, à destination de New-York, avec onze personnes à bord.

12h00: au poste de péage du Pont Champlain, un homme armé prend le contrôle de l'autobus. Charles Yacoub force un homme à quitter l'autobus, « sinon tout va sauter », menace-t-il. Celui-ci contacte la police du port de Montréal et est immédiatement pris en charge par la Sûreté du Québec.

La SQ attend l'autobus au poste-frontière de Plattsburg dans l'État de New-York, premier arrêt normal de l'autobus sur son itinéraire vers New-York. — 13h.40, l'alerte générale est donnée quand l'autobus n'arrive pas à la frontière américaine comme prévu. La Sûreté dresse des barrages sur plusieurs routes autour de Montréal mais l'autobus passe à travers les mailles du filet.

14h25: l'autobus 1482 arrive sur la colline parlementaire à Ottawa. Il s'engage sur la route privée qui cerne les édifices du Parlement. Au passage, l'autobus accroche un mini-

bus qui fait la navette entre les édifices pour les députés. Le chauffeur du mini-bus aperçoit un homme armé près du chauffeur, fait marche arrière et stationne son véhicule en travers de la route pour bloquer toute retraite au Greyhound. Par radio, l'employé de la Chambre des Communes alerte son supérieur qui contacte la GRC.

Entretemps, une femme assez âgée a quitté l'autobus 1482 et se dirige vers la porte du Sénat. Une autre jeune femme alerte un employé des Communes et affirme que l'homme qui détient des otages a de la dynamite et des armes. Deux coups de feu sont d'abord tirés, puis un autre vers l'ambassade américaine, sans que personne ne soit blessé et l'autobus Greyhound reprend sa course autour des édifices du Parlement. Une des nombreuses voitures de la GRC qui, à Ottawa, protègent le Parlement et les ambassades étrangères, lui bloque la route et l'autobus tente de fuir en traversant les pelouses. Il s'enlise après quelques mètres.

En quelques minutes, une douzaine de véhicules de la GRC bloquent tous les accès à la colline parlementaire. Des franc-tireurs s'installent, couchés derrière leurs voitures.

14h50: un officier en uniforme de la GRC s'avance, les bras levés, vers l'autobus et remet un talkie-walkie au chauffeur. Sur la radio d'un autre officier de la GRC, on entend d'abord : « Tabarnak », c'est Charles qui parle « Tabarnak ». — « On va discuter », dit un officier de la GRC. L'homme crie devant au micro et on devine les mots : « pas pour moi, ni pour personne ». C'est à ce moment qu'on reconnaît un léger accent étranger. L'homme demande encore à parler à la presse mais la GRC lui répond : « C'est impossible, c'est trop dangereux et ils n'accepteront pas ».

La session des Communes est interrompue discrètement et le personnel des trois édifices du Parlement est évacué par des portes de côté. La presse est repoussée à un bloc de la colline parlementaire mais la GRC établit immédiatement un centre des médias et donne des briefings toutes les demies-heures.

Vers 16h00: une équipe de six négociateurs, de la GRC et de la police d'Ottawa, s'installe dans l'édifice de l'Ouest, à quelques mètres derrière l'autobus immobilisé. Les communications sont toujours difficiles par radio.

17h12: c'est le point tournant de la prise d'otages. Une jeune femme, de New-York, sort de l'autobus avec un communiqué, semble-t-il rédigé en arabe. Le député Mac Harb (Ottawa Centre) qui semblait l'avoir vu, affirme que ce fut rédigé à la hâte, comme sous le coup de l'émotion. L'homme demandait le retrait des troupes syriennes du Liban.

Grâce à cette communication écrite, une ligne téléphonique permanente est établie entre l'autobus et le quartier général de la police. « Les négociations sont intenses et bonnes, précise-t-on, et l'homme dis-

cuté de façon cohérente ».

De fait, une autre femme est libérée vers 19h.30 et le chauffeur de l'autobus lui-même quitte son véhicule vers 19h50. Il reste cinq hommes à bord.

19h55: la prise d'otages, commencée huit heures plus tôt, se termine sans effusion de sang. Celui qui semble le leader du groupe s'avance à quelques mètres de l'autobus et s'agenouille. Quatre autres personnes s'alignent contre l'autobus. Les cinq hommes sont conduits, menottes aux poignets, vers le quartier général de la police et la GRC commence à fouiller l'autobus que l'on craint bourré d'explosifs.

On n'y trouve pas d'explosifs mais un Colt automatique de calibre 45.

21h15: la GRC tient une conférence de presse mais ne connaît pas encore les accusations qui seront portées contre Charles Yacoub.

◆ Débrayages

S'il représente quelque 45.000 membres, le Conseil, qui regroupe des métiers stratégiques comme les grutiers, soudeurs, tuyautiers, monteurs d'armatures métalliques, couvreurs, plombiers, ferblantiers, etc., néanmoins écarté des tables de négociations par le jeu d'une coalition CSN-FTQ, laquelle détermine les conditions de travail de l'ensemble du bâtiment au Québec, de concert avec la partie patronale regroupée sous l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

Cette dernière, suivant la loi, doit négocier avec le syndicat qui regroupe au moins la moitié des travailleurs syndiqués. En l'absence d'une telle majorité, la FTQ qui en représente 41 %, et la CSN, 17 % s'en sont forgé une en constituant une coalition et c'est ainsi que le Conseil s'en est trouvé écarté, bien qu'il recrute à lui seul deux fois plus de syndiqués que la CSN.

Dans le passé, la FTQ s'associait habituellement avec le Conseil. Cette fois, elle « couche avec la CSN et c'est une belle trahison. Non seulement nous devons affronter les patrons, mais la CSN et la FTQ se sont entendues sur notre dos pour nous écarter de la table de négociations », déclare, furieux, M. Pouliot.

Le débrayage n'affecte aucunement le bâtiment domiciliaire. Le ministère du Travail n'a pas l'intention d'intervenir dans le conflit pour l'instant bien que les débrayages constituent un acte illégal, le décret ayant cours encore pour trois semaines. Cette décision incombe au Procureur-général, s'il est saisi d'une plainte formelle de la partie patronale.

L'AECQ avait soumis mardi dernier une proposition qui eût permis d'extinctionner pour une année encore l'actuel décret, en l'assortissant d'une hausse salariale provisoire de 3 %, « de quoi au moins recréer un climat propice à la négociation », a déclaré hier son président, M. Michel Dion. Mais les trois syndicats ont rejeté cette offre.

Minoritaire face à la coalition même s'il regroupe 31 % des travailleurs du bâtiment au Québec, le reste que le Conseil détient la majorité des travailleurs au sein de quatorze métiers distincts, capables à eux seuls de paralyser n'importe quel chantier industriel au Québec.

Le Conseil n'entend pas donner suite à une extension pour une année du décret actuel, comme le propose l'Association des entrepreneurs. M. Pouliot rappelle que le décret a déjà fait l'objet d'un prolongement en novembre 1987, sans aucun résultat, dit-il.

L'Office de la construction n'a pas commenté le débrayage, son mandat se limitant à veiller à l'application du décret. Cependant, à Québec, le ministre du Travail suit le conflit de près, et le conciliateur, Me Pierre Dufresne, s'active auprès des trois parties.

La relance du bâtiment du Québec, des projets aussi considérables que la construction prochaine de trois alumineries de plusieurs milliards de dollars, la réfection du Boul. Métropolitain, et l'éventualité d'élections générales au printemps sont autant de facteurs qui pourraient déterminer l'intervention du Gouvernement et, au pire, l'adoption d'une loi spéciale, ce que nul ne souhaite ni n'envisage pour l'instant.

◆ Québec

Les rumeurs sur le démantèlement de Via Rail courent depuis une rencontre tenue à la fin mars entre le ministre des Transports et les dirigeants de Via Rail. À cette occasion, le ministre Bouchard aurait informé le président du conseil d'administration, MM. Laurence Hannigan, et le pdg de la compagnie, Denis de Belleville, de l'intention du gouvernement de mettre fin au financement du transport des passagers qui coûte à l'État \$ 90 par passager.

Toutes deux situées dans l'axe Québec-Windsor, les villes de Montréal et de Québec possèdent toutes les qualités requises pour l'implantation d'un système efficace et rentable, ont soutenu les maires Doré et Pelletier. Sans nécessairement opter pour le train grande vitesse (TGV), les maires de Montréal et de Québec affirment que des solutions intermédiaires peuvent être envisagées et que des sommes supplémentaires devraient être injectées dans les études de faisabilité en cours de réali-

sation par Via Rail.

Les améliorations à apporter à ce corridor ferroviaire demeurent très modestes par rapport aux investissements qui ont été faits par d'autres pays, avancent-ils.

Le maire Doré a rappelé en conférence de presse que Montréal était la plaque tournante de l'industrie ferroviaire au Canada. Siège du Canadien national et du Canadien Pacifique, le train est partie intégrante de l'industrie du transport dont l'activité est vitale pour l'économie de la métropole, a indiqué le premier magistrat de la Ville.

En effet, la perte serait lourde pour Montréal. À elles seules, soutient M. Doré, les compagnies ferroviaires génèrent 17.500 emplois, dont 9.300 pour le CN, 5.000 pour le CP et 3.000 pour Via Rail. Ces estimations englobent le personnel employé par les sièges sociaux, principalement affecté au transport ferroviaire. Ces emplois représentent une masse salariale de plus de \$ 900 millions, a-t-il ajouté.

Sans compter que les coupures possibles de budget pourraient sonner le glas des contrats de réfection de wagons récemment octroyés aux ateliers du CN à Pointe Saint-Charles, situés dans un quartier où le taux de chômage atteint presque 20 %.

Non seulement serait-il périlleux de sabrer dans les budgets de Via Rail, affirme M. Doré, mais le fédéral doit investir dans le corridor Windsor-Québec pour rendre Montréal plus compétitive dans le secteur du tourisme et de l'industrie du congrès.

Quant au maire de Québec, il n'a pas caché son amertume face à tous les efforts fait par la Ville pour se doter d'infrastructures pouvant répondre à la hausse de voyageurs que devait entraîner le « service amélioré » de Via Rail.

Outre les \$ 48 millions injectés dans la gare intermodale, \$ 50 millions ont été dépensés pour la construction de trois édifices pour abriter la Régie de l'assurance automobile. « En dotant la gare de fonctions institutionnelles et de services, la Ville de Québec donne une valeur à tout le complexe qui est la clé de voûte de la relance de cette partie du centre-ville », a soutenu le maire Pelletier.

En dépit des déficiences du service, Via Rail a transporté plus de 286.000 passagers entre Montréal et Québec en 1988, a souligné le maire de la Vieille capitale. « Cet apport est essentiel aux affaires et au tourisme dans la région », insiste-t-il.

Le Bureau de commerce de Montréal (BCM) a aussi fait connaître hier son objection à une décision hâtive du fédéral qui signerait l'arrêt de mort de Via Rail. M. John J. Pepper, président du BCM, estime que l'abandon du service au passager aura un impact majeur sur les autres modes de transport.

Réunis en congrès à Montréal depuis jeudi, les membres de l'Union des municipalités du Québec ont également voté une résolution pressant Ottawa de surseoir à toutes décisions tant que Via Rail n'aura pas fait état de ses solutions.

◆ La communauté

voir que pendant sept heures, hier, ni Radio-Canada, ni les autres médias n'ont dévoilé les revendications du ravisseur, comme ils le font généralement dans des cas semblables. Il faut croire que cela n'arrive qu'aux Libanais », a dit M. Ghalbouni.

Le porte-parole du Conseil communautaire maronite du Canada, M. Michel Chorayeb, estime de son côté « qu'il n'y a aucun lien entre la manifestation de jeudi et la prise d'otages d'hier ».

« C'était la première fois en 14 ans de souffrance que nous prenions la parole. Il s'agissait d'un geste pacifique. Nous dénonçons la violence. Si d'autres Canado-Libanais font un lien entre les deux événements, c'est qu'ils cèdent à l'émotion », a-t-il dit.

Un autre porte-parole du Conseil communautaire maronite du Canada a dit « ne pas connaître Charles Yacoub ». Le même interlocuteur, qui a gardé l'anonymat, a précisé que le « Front de libération libanaise chrétienne », dont se réclame le suspect, n'existe pas.

Entre 30 et 35.000 Libanais d'origine vivent au Québec. Au Canada, ils sont plus de 100.000.

Plusieurs d'entre eux, exigeant l'anonymat, ont expliqué au DEVOIR qu'il fallait s'attendre à un geste d'éclat comme celui d'hier tant que le gouvernement canadien ferait la sourde oreille au sort des Libanais.

« Nos revendications sont pourtant strictement politiques. Nous voulons en outre que le Canada ramène son ambassade au Liban plutôt qu'à Damas », a dit l'un d'entre eux.

Par ailleurs, les évêques de la région de Montréal se disent profondément préoccupés par la situation au Liban. Réunis cette semaine dans la métropole, ils ont lancé un vibrant appel en faveur d'un retour à la paix et ont émis la déclaration suivante :

« Les bombardements qui frappent indistinctement les civils, les hôpitaux, les écoles, les réservoirs de carburant, les centrales électriques, les silos de blé et tous les centres vitaux du pays, interpellent notre conscience et nous interdisant de garder le silence.

Steinberg rejette l'offre d'Oxdon

LA FIRME Steinberg a officiellement annoncé hier qu'elle rejette l'offre de fusion que lui avait faite le groupe ontarien Oxdon Investments. Dans un communiqué, le conseil d'administration explique qu'il « a conclu que la viabilité financière de la proposition pouvait être très précaire ».

Oxdon Investments avait fait il y a quelques semaines une proposition non sollicitée de rachat avec Steinberg en offrant l'équivalent de \$ 1.2 milliard en espèces et en actions. Mais, note le conseil de Steinberg, « la proposition n'indiquait aucune source de financement et ne contenait aucun indice sur les taux d'intérêts éventuels ni autres conditions ».

C'était la seconde fois en un an qu'Oxdon faisait une offre à Steinberg, la première étant survenue lorsque la compagnie montréalaise avait annoncé son intention de considérer des offres d'achat. Une dispute entre les membres de la famille Steinberg était à l'origine de cet appel d'offres.

Le conseil de Steinberg rappelle qu'après l'expérience des 12 derniers mois, il en était arrivé à la conclusion qu'il était dans « le meilleur intérêt des actionnaires de conserver les éléments d'actifs en réorientant leur exploitation ».

Au cours du premier semestre de l'année financière 1988-89, Steinberg a encaissé des profits de \$ 28.4 millions sur des ventes de \$ 2 milliards.

déchaînement de violence et à porter dans leur cœur les souffrances de ce peuple martyr (...).

« Nous prions instamment le Gouvernement de notre pays de prendre d'une façon extrêmement urgente toutes les mesures nécessaires, susceptibles de contribuer à l'arrêt immédiat des bombardements qui ont déjà fait trop de victimes innocents et trop de dégâts au Liban ».

Les évêques suivants ont signé ce message : le cardinal Paul Grégoire, archevêque de Montréal, Mgrs Jean-Marie Fortier (Sherbrooke), Michel Hakim, archevêque des Grecs-Melkites catholiques du Canada, Louis-de-Gonzague Langevin (Saint-Hyacinthe), Robert Lebel (Valleyfield) ainsi que les cinq évêques auxiliaires de Montréal : André-Marie Cimichella, Leonard Crowley, Gérard Tremblay, Jude Saint-Antoine et Jean-Claude Turcotte, de même que Mgrs Jacques Berthelot et Gilles Lussier, respectivement auxiliaire à Saint-Jean-Longueuil et Saint-Jérôme.

◆ Le Japon

cite du Parti communiste, garantit la poursuite du bras de fer à la Diète où la discussion du budget est dans une impasse totale. Elle devrait également renforcer la fronde croissante au sein du PLD contre M. Takeshita et son prédécesseur Yasuhiro Nakasone, regardés par l'opinion publique comme les principaux responsables du scandale.

La position personnelle du premier ministre a été encore affaiblie par l'annonce hier qu'il avait reçu en 1986, lorsqu'il était ministre des Finances du gouvernement Nakasone, une contribution financière de 25 millions de yen de la Recruit Co., société au cœur du scandale politico-financier le plus grave de l'après-guerre.

Ajouté aux 20 et 30 millions de yen perçus en deux occasions en 1987 et à la plus-value de 25 millions réalisée sur la revente d'actions Recruit-Cosmos, filiale immobilière du groupe, cela porte à 100 millions de yen (\$ 757.000 US) les largesses de Hiromasa Ezoe, fondateur de Recruit, en faveur du premier ministre. À chacune des précédentes révélations, M. Takeshita a dû reconnaître les faits.

Déjà totalement discrédité dans l'opinion publique, avec une cote de « popularité » au plancher historique de 9 %, M. Takeshita doit maintenant faire face à la mauvaise humeur croissante de jeunes parlementaires inquiets pour leur réélection et qui demandent une moralisation des modes politico-financiers.

La fronde menace aussi bien du côté des modérés du parti, dont 41 se sont regroupés au début de la semaine dans l'association « Heisei no kai » (association de l'ère Heisei), que des « faucons » de l'aile la plus à droite qui devraient relancer la semaine prochaine une offensive pour obtenir la démission de M. Takeshita et celle de Shintaro Abe, secrétaire général du parti.

La grogne s'amplifie également au sein du PLD contre M. Nakasone, premier ministre au moment des faits qui ont provoqué le scandale, et autre bénéficiaire important des largesses de M. Ezoe.

Au cours d'une réunion, jeudi, des parlementaires de la faction de Kiichi Miyazawa, ancien ministre des Finances contraint à la démission par l'affaire Recruit, des voix se sont fait entendre pour demander que le parti accepte la comparaison de M. Nakasone devant la Diète comme témoin assermenté. L'opposition fait de cette comparaison la condition d'un déblocage des travaux parlementaires.

M. Nakasone refuse obstinément en menaçant de retirer les membres de sa faction du gouvernement, ce qui en provoquerait immanquablement la chute. Cruel dilemme puisque l'autre branche de l'alternative, un passage en force du budget grâce à la nette majorité en sièges du PLD, donnerait une dimension explosive à la crise politique, estiment les observateurs.

Enfin, les conservateurs retiennent leur souffle en attendant les prochains développements de l'enquête judiciaire poursuivie par le procureur du district de Tokyo, qui a déjà conduit à l'arrestation de 13 personnalités sous l'accusation de corruption active ou passive. Outre M. Nakasone, plusieurs autres responsables de premier plan du PLD font l'objet de l'attention des enquêteurs. L'arrestation de l'un d'entre eux aurait un effet dévastateur.

En résumé, l'équipe de M. Take-shita est au milieu d'un véritable champ de mines.

◆ Parizeau

tant ». « Est-ce que le véritable M. Bourassa pourrait se manifester ? » lance-t-il.

Pour Jacques Parizeau, les anglophones du Québec, frustrés par la loi 178, ont trouvé des appuis grandissants chez les anglophones des autres provinces, ce qui entraîne une résistance accrue aux accords du Lac Meech. « Ces appuis prennent la forme d'une demande de supprimer la clause nonobstant parce que le Québec s'est en servi à l'égard des anglophones. Encore une fois on veut remettre le Québec à sa place ».

« Le discours du Trône de lundi reflétait cette demande, ajoute-t-il, et le « peut-être » de Robert Bourassa mardi à ouvrir la voie à la charge de M. Mulroney. D'où le changement de cap de M. Bourassa jeudi : il nous apprend tout à coup que l'accord du Lac Meech offre moins de protection culturelle pour le Québec que l'accord nonobstant, alors que selon lui l'accord devait assurer cette protection pour des générations ».

Pour Jacques Parizeau, Robert Bourassa s'achemine petit à petit vers un cul-de-sac politique et ne fait que renforcer les politiques du gouvernement fédéral. « Il va falloir cesser de rêver à la survivance et apprendre à vivre ».

Le chef du Parti Québécois ne s'est pas montré étonné de la charge virulente de Brian Mulroney jeudi, qui déclarait que la Constitution canadienne ne valait pas le papier sur lequel elle est écrite.

« Cela fait très longtemps que M. Mulroney attaque la clause nonobstant. Au moins il est cohérent. À la suite d'une déclaration aussi officielle que les discours du Trône et de la réponse de M. Bourassa mardi, il devenait clair que M. Mulroney devait poser un geste pour appuyer les anglophones du Québec. Lorsque ceux-ci reçoivent un tel appui dans l'Ouest le premier ministre du Canada doit en tenir compte ».

Mais pour Jacques Parizeau, il n'est pas évident que le Québec puisse conserver la clause nonobstant si les autres provinces y renoncent (dans le cas où sept provinces sur dix représentent plus de 50 % de la population décident de retirer la clause). Jacques Parizeau rappelle que plusieurs juristes et constitutionnalistes ne s'entendent pas sur la question. « Sans doute que le Québec aurait le droit de se retirer, mais ce n'est pas évident. Le Québec aurait un droit de retrait, pas un droit de veto. Et ce qui est certain, c'est que dans le contexte actuel il ne faut surtout pas renoncer aux éléments de protection qu'il nous reste ».

8 avril

par la PC et l'AP

1986: attentat à la voiture piégée à Beyrouth-est: 10 morts, 25 blessés.
1985: Mikhail Gorbachev accepte le principe d'un sommet soviéto-américain, proposé par le président Reagan, et annonce un moratoire jusqu'en novembre sur le déploiement des missiles SS-20 en Europe.
Ils sont nés un 8 avril: L'auteur, compositeur et chanteur belge Jacques Brel (1929-1978); le ténor italien Franco Corelli; le receveur de baseball Gary Carter; le chanteur Julian Lennon.

WEEK-END

SAMEDI

Ce soir à 20 h 30, *Canto Tumalan*, spectacle du groupe salvadorien Farabundo Martí, au Caf'tiers (4837, av. du Parc, MtL), 270-5336.

Aujourd'hui, de 10 h 30 à 16 h 30, les petits frères des Pauvres organisent un bazar à la boutique des petits frères (1457 Gilford, MtL), 527-8653.

L'association du diabète vous invite à une soirée musicale pour la clôture de sa campagne de levée de fonds à l'auditorium du collège MacDonald Cartier (7441, chemin Chambly, St-Hubert), ce soir à 20 h 30. Réserv.: 449-0277.

Mini-conférence intitulée: *La vaccination - prévenir au lieu de guérir*, le samedi 8 avril (10 h 30), mardi 11 avril (14 h) et jeudi 13 avril (14 h), à la bibliothèque municipale de St-Léonard (8420, boul. La Cordaire), 328-8585.

Le samedi 15 avril: *Souper fraternel végétarien* à 17 h 30, à l'Institut de yoga intégral (5425, av. du Parc, MtL), 271-1633.

L'Association québécoise de la métamorphose vous invite tous les samedis matins à 10 h au Restaurant le Commensal (coin St-Denis, Sherbrooke), afin de vous initier à la technique de la métamorphose. 270-1359 ou 733-4383.

Le Collège Marie-Victorin vous offre une session de formation sur le rôle du gestionnaire, les 25, 26 et 27 avril de 9 h à 16 h 30, à l'hôtel La Citadelle (410 Sherbrooke ouest, MtL). Inscription avant le 14 avril au 325-0150, poste 2246.

Info-sida, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. 282-9888.

L'Association des familles Michaud Inc. vous invite à une réunion le samedi 22 avril à 13 h 30 au local de la Fédération des familles-souches québécoises, 1945 rue Mullins (métro Charlevoix) à Pointe-Saint-Charles. 465-4654 (Paul Michaud).

Soirées-rencontres pour gens seuls (28 ans et plus), tous les vendredis et samedis à compter de 21 h, avec musique et danse, au Le Complice (7243 St-Hubert, MtL), 954-1358.

DIMANCHE

Les mardi 11, 18 et 25 avril, de 19 h à 21 h 30, au Centre St-Pierre (1212 Panet, MtL), M. André Beauchamp animera 3 rencontres sur: *L'Écologie, une question éthique*. 524-3561, poste 303.

Aujourd'hui à 14 h, conférence-rencontre avec Jo Lechay et Eugène Lion à l'occasion de la présentation du spectacle *Affamée*, au Plateau Mont-Royal (465, av. du Mont-Royal), 872-2266.

Au Conservatoire de musique du Québec à Montréal, assemblée générale de tous les anciens, aujourd'hui à 15 h, en la salle Gabriel Cusson (100 Notre-Dame est).

L'Association des familles Poitras de Montréal invite tous les descendants et alliés de Jean Poitras au lancement de la biographie de leur ancêtre, le samedi 15 avril, à la paroisse St-Simon-Apôtre (8900 de Reims, MtL), 389-1708.

Le lundi 10 avril de 9 h à 11 h 30, La Marie Debut (562 Leclaire, MtL) vous invite à un déjeuner-causerie sur le thème: *Les camps familiaux*. 255-1304.

Aujourd'hui à 14 h, conférence intitulée: *Apprendre après 50 ans: un geste de santé et d'autonomie*, à la Bibliothèque municipale de St-Léonard (8420, boul. La Cordaire), 328-8585.

Le mardi 11 avril et les 4 mardis suivants de 14 h à 16 h 30 au Centre St-Pierre (1212 Panet, MtL), session sur les besoins spirituels des aînés animés par Marie Serrault. 524-3561, poste 303.

Parrainage civique de l'Est de l'Île de Montréal Inc. (5852 de Marseille, MtL) à un besoin urgent de bénévoles pour venir en aide aux gens atteints de déficience mentale. 255-1054.

Le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal recrute des femmes conscientisées et bilingues pour travailler à titre de bénévoles sur la ligne d'urgence qui opère 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Session de formation les 14, 15, 16 et 22 avril. 934-4504.

Si vous avez des questions sur la loi de l'Assurance-chômage ou des problèmes avec vos prestations vous pouvez nous rejoindre du lundi au jeudi, de 10 h à midi et de 13 h à 16 h, au 521-3283 ou au 1691 Pie IX, local s-15, au sous-sol.

SPORTS

Il faudra 95 victoires pour être champions (Rodgers)

Richard Milo de la Presse Canadienne

POUR Buck Rodgers, les Mets ne sont plus seuls dans la course. Ils ne remporteront sûrement pas 108 victoires — comme il y a trois ans.

50 matchs pour faire des expériences — un peu comme nous ces dernières années.

Le gérant des Expos estime que l'équipe qui remportera le championnat aura besoin de 95 à 97 victoires.

L'an passé, les Mets en ont remporté 100 pour terminer avec une avance de 20 matchs sur les Expos.

C'est encore une équipe de qualité. Mais nous avons une meilleure chance cette année.

Parce que l'équipe des Expos est meilleure et que les Mets ont certains problèmes.

Une chose est certaine : les Expos doivent améliorer leur fiche de l'an dernier contre les Mets — 6-12. Ils n'ont pas connu une saison victorieuse contre les Mets depuis 1982.

EXPOS 7, METS 3

Kevin Gross part du bon pied

Richard Milo de la Presse Canadienne

UNE PETITE FOULE de 17,263 personnes pour un vendredi soir contre les Mets a vu les Expos jouer un gros match avec Kevin Gross au monticule, hier.

Face à l'équipe qu'ils doivent battre, ils ont aligné deux grosses manches de trois et quatre points et Gross en a profité pour remporter sa première victoire, 7-3.

En huit manches, Gross a alloué sept coups sûrs et trois points, dont deux mérités. Fatigué, il a cédé sa place à Andy McGaffigan, à la neuvième. La petite foule lui a réservé une grosse ovation.

Nelson Santovenia, avec son premier circuit de la saison, et Tim Wallach, avec un simple, ont produit deux points chacun.

Andrés Galarraga a également réussi un gros jeu. Il a atteint le troisième but en volant le... deuxième quand le relais de Gary Carter a roulé au champ centre. Il a aussitôt marqué le premier point à la suite d'un mauvais lancer de Ron Darling.

Comme Gross, il s'agissait du premier départ de Darling. Mais il n'a pas eu une grosse soirée. En deux manches de travail, il a donné six points et cinq coups sûrs.

Les Expos ont réussi huit coups sûrs, les Mets sept. En cédant Jeff Parrett, ils ont donné gros pour obtenir Gross. Mais il pourrait s'agir d'une grosse acquisition et qui sait, peut-être y aura-t-il une grosse fête au Stade olympique ?

Aidé par... Carter, les Expos ont marqué trois points à la deuxième.

Le 'Kid' a harponné Tim Raines au deuxième but, mais il n'a pu en faire autant contre Andrés Galarraga. Son relais est tombé au champ centre et le 'gros Chat' a atteint le troisième but.

Aussitôt, Ron Darling a effectué un mauvais lancer pour donner un premier point. La balle a touché le sol devant Carter pour filer entre ses jambes.

Après un but sur balles à Tim Wallach, Nelson Santovenia a claqué son premier circuit de la saison.

Avec un compte d'une balle et deux prises, il a expédié la balle à quelque 340 pieds pas, loin du filet de démarcation du champ gauche.

Les Expos ont marqué quatre autres points sur quatre coups sûrs à la troisième.

Otis Nixon a amorcé le bal avec un but sur balles. Il a volé le deuxième but (son 2e vol de la saison) et marqué sur un simple de Tom Foley.

Hubie Brooks a suivi avec un simple au champ droit pour chasser Darling. Rick Aguilera s'est amené pour affronter Tim Raines, mais il lui a donné un but sur balles pour remplir les buts.

Aguilera a ensuite atteint Galarraga, avec un compte d'une balle et deux prises, pour donner « un point en brouette ». Tim Wallach a ajouté un simple de deux points dans la gauche.

Sur le jeu, Andrés Galarraga a été surpris par Kevin McReynolds — au deuxième but. Il s'était aventuré trop loin en contournant le but mais le mal était déjà fait.

Après trois manches, le compte était 7-0 et Ron Darling n'était plus là.

De bonne humeur et loquace comme toujours, Gary Carter a rappelé, hier, qu'il n'écartera pas la possibilité d'un retour à Montréal si les Mets ne veulent plus de lui. « J'en suis à la dernière année de mon contrat. C'est une année importante. Je

Le match de ce soir inquiète Burns

Les joueurs devront éviter de répliquer aux coups des Whalers

François Lemenu de la Presse Canadienne

HARTFORD, Conn. — Pat Burns fait toujours très attention de ne pas critiquer le travail des arbitres. Il lui arrive même de refuser de commenter une simple décision d'un officiel. Mais hier, il a explosé.

Après avoir évité de se mouiller alors qu'il répondait aux questions des journalistes en français, l'entraîneur du Canadien, plus à l'aise dans la langue de Shakespeare, s'est finalement vidé le cœur.

Burns n'a pas apprécié le travail de Paul Stewart qui, jeudi, a ignoré plusieurs infractions : des bâtons

élevés, des coups donnés après le siffler, de l'obstruction.

« Nous avons joué selon des règles pendant toute la saison et voilà que tout change parce que nous sommes en séries, a-t-il vociféré. Durant la saison, les arbitres ont imposé des punitions à la moindre infraction. Maintenant, ils ne servent que des avertissements ».

« Tout ce que je demande, c'est que les arbitres soient constants dans leur façon d'arbitrer une rencontre ».

Burns ne comprend pas qu'un total de 150 minutes de punitions a été imposé lors du dernier match Boston-Buffalo alors que seulement 80 minutes ont été décernées par Stewart, jeudi soir.

Assis devant son casier, Craig Ludwig ne semblait pas aussi perturbé que son entraîneur par le travail des arbitres. Il est vrai qu'il en faut beaucoup pour émouvoir le gros défenseur du Tricolore.

« Stewart est un ancien joueur et il en laisse passer plus qu'un autre, explique Ludwig. C'est son style et je crois que les joueurs apprécieraient sa façon de diriger un match ».

Ludwig fait aussi valoir qu'un match des séries est perçu comme une prolongation en saison.

« Aucun arbitre ne veut décider de l'issue d'une rencontre. Ils préfèrent laisser jouer les joueurs même si cela suppose que plusieurs coups ne seront pas sanctionnés », ajoute Ludwig qui, à 217 livres, ne se plaindra jamais de la trop grande tolérance des arbitres.

Quoi qu'il en soit, Pat Burns, lui, est inquiet. Même si son équipe a remporté les deux premiers matchs, il sait qu'une victoire des Whalers, ce soir, pourrait changer l'allure de la série. D'où l'importance du travail de l'arbitre.

Il craint qu'un « mauvais match » de l'officiel n'entraîne des gestes de frustration de la part de ses hommes. Ludwig, cette fois, abonde dans le même sens que son entraîneur.

« Si nous jouons selon notre style, il n'y aura pas de problème. Mais si nous commençons à répliquer, les choses pourraient se gâter ».

« Les joueurs des Whalers sont petits et ils nous font souvent mal paraître. C'est donc à nous de faire attention pour ne pas tomber dans leur petit jeu ».

« La frustration ? », s'interroge Ryan Walter avant de répondre à sa propre question. C'est sans doute le plus grand danger qui nous guette ».

Patrick Roy devrait être devant le filet du Canadien pour le troisième match de la série, ce soir, à Hartford.

Avant de faire appel à Brian Hayward, Pat Burns aimerait bien détenir une avance de 3-0 dans la série. Une défaite, demain, ne serait pas catastrophique puisqu'un cinquième match aurait lieu, mardi, au Forum.

« Bob Gainey a patiné hier mais il n'est pas encore remis de sa blessure à un genou. Je ne souffre pas mais c'est encore inconfortable », a indiqué le capitaine du Tricolore.

« Pat Burns a eu un entretien hier avec Shayne Corson qui, jeudi, a été expulsé pour être intervenu dans un combat entre Claude Lemieux et Grant Jennings. Corson n'aurait pas dû se battre contre Jennings. Jennings, qui est-il celui-là ? », de laisser tomber l'entraîneur du Canadien sur un ton méprisant.

« Le trio McPhee-Skrudland-Lemieux connaît de bonnes séries jusqu'ici. McPhee et Skrudland sont particulièrement efficaces avec deux buts chacun en plus d'exceller en défensive. McPhee et Skrudland sont justement le genre de joueurs qui manquent aux Whalers. S'ils portaient les couleurs du Hartford et Dean Evason et Dave Tippett celles du Canadien, la série risquerait d'être bien différente ».

« Les Whalers sont la seule équipe de la Ligue nationale à avoir maintenu une moyenne inférieure à .500 tout en étant parmi les 10 meilleures formations en avantage et en désavantage numériques. C'est dire que les Whalers ont de sérieux problèmes à forces égales. Ils ont aussi accordé un total de 18 buts alors qu'ils avaient l'avantage d'un homme, un sommet dans la LNH ».

« Le Canadien a gagné Hartford avec près d'une heure d'avance sur les Whalers, jeudi soir. Le Canadien, il est vrai, a voyagé en jet, tandis que les Whalers ont dû se contenter d'un avion à hélices. Même les reporters ont voyagé en première classe ».

COUPE DAVIS

Le Canada acculé au mur

BUENOS AIRES (PC) — Le Montréalais Martin Laurendeau a subi la défaite en trois sets de 6-1, 6-4, 6-0 aux mains de Guillermo Perez-Roldan, hier, et le Canada s'est retrouvé dans une situation précaire après avoir perdu les deux premiers matchs de l'affrontement trois-de-cinq contre l'Argentine, en demi-finale du Groupe un de la Zone américaine, en compétition de la coupe Davis.

Plus tôt hier, le Torontois Andrew Sznajder, triple champion canadien en simples, avait subi le même sort contre Alberto Mancini, s'inclinant au compte de 6-4, 6-3, 6-3 lors du premier match.

Le Canada a maintenant besoin d'une victoire de l'équipe de double de Grant Connell et de Glenn Michibata, aujourd'hui, afin de conserver ses chances de l'emporter contre l'Argentine, largement favorite. Connell et Michibata, quart-de-finalistes de l'Omni d'Australie au cours des deux dernières années, devraient affronter Horacio de la Pena et Jose-Luis Clerc, celui-ci jadis classé parmi les 10 premiers au monde.

Une victoire de l'Argentine lui permettrait d'accéder à la ronde de qualification du Groupe mondial, du 22 au 24 juillet. Si le Canada s'incline, il

serait inactif jusqu'aux compétitions zonales, au début de 1990.

Laurendeau et Sznajder ont entrepris leurs matches avec vigueur, mais leurs adversaires se sont avérés trop forts en fond de court.

« Notre plan était d'attaquer pour les obliger à modifier leur style, a dit Laurendeau. Si nous avions tenté d'échanger avec eux en fond de court, croyez-le ou non, la défaite aurait été encore plus décisive ».

Laurendeau, pour qui c'était un premier match de simple en coupe Davis (il avait affronté l'Uruguay à Montréal au début du mois de février, mais le match ne comptait pas au pointage puisque Laurendeau ne faisait pas officiellement partie de l'équipe canadienne), a pris les devants 4-3 au deuxième set et semblait prêt à livrer une chaude lutte. Mais Perez-Roldan, classé 16e au monde au regard du 194e rang pour Laurendeau, a remporté les neuf derniers jeux grâce à de beaux passing shots depuis le fond du court.

« J'étais prêt à lui concéder le filet s'il le voulait, parce qu'il fonçait sur des balles longues, a dit Perez-Roldan. Il prenait trop de chances, et j'en ai profité ».

ne sais pas ce que l'avenir me réserve, de dire le Kid. Si les Mets optent pour la reconstruction, je ne serai pas de retour. Je pourrais alors revenir à Montréal. C'est une possibilité à envisager... » Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

ne sais pas ce que l'avenir me réserve, de dire le Kid. Si les Mets optent pour la reconstruction, je ne serai pas de retour. Je pourrais alors revenir à Montréal. C'est une possibilité à envisager... » Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

■ Carter a 35 ans aujourd'hui. Il occupait le sixième rang du rôle, hier.

■ Bryn Smith (12-10) sera opposé à David Cone (20-3) dans une bataille de droitiers, cet après-midi (13 h 35). Smith a effectué trois départs contre les Mets, l'an passé. Il a subi une défaite — contre Darling le 17 septembre. Il n'a pas été impliqué dans les deux autres décisions. En carrière, son dossier est de 7-7 et sa moyenne de points mérités s'élève à 3.61 contre les Mets en 27 matchs.

Tournoi des Maîtres

Trevino et Faldo en tête

AUGUSTA, Georgie (AP) — Lee Trevino concédait quatre coups à Nick Faldo avec huit trous à jouer, mais il a ensuite laissé les bourrasques de vent faire la différence. Et, à la fin de la journée, il partageait le premier rang à l'issue de la deuxième ronde de la 53e édition du tournoi des Maîtres.

Trevino, un vétéran de 49 ans qui a toujours connu frustration et désillusion au tournoi des Maîtres, n'a eu besoin que d'une ronde de 74 dans des conditions extrêmement difficiles pour se maintenir en tête à mi-chemin de la classique.

Faldo, âgé de 31 ans, un Anglais, avait grugé cinq coups à Trevino sur les neuf premiers trous, mais il en a perdu quatre lors des huit derniers.

Ancien champion de l'Omnium britannique et huit fois deuxième l'an dernier, Faldo a ramené une carte de 73 sur le célèbre parcours du club Augusta. Comme Trevino, il a complété les deux premières rondes avec un pointage cumulatif de 141, trois coups sous la normale.

Les averses de pluie suivies de forts vents et d'une température anormalement froide ont anéanti les espoirs des autres aspirants à la victoire.

« Les conditions étaient moches aujourd'hui », a confessé Ken Green, qui a réalisé la meilleure ronde de la journée avec un 69. Seulement cinq golfeurs ont réussi des scores sous la normale, hier.

À 143, Green se retrouve sur un pied d'égalité avec l'Espagnol Seve Ballesteros, champion en titre de l'omnium britannique, Ben Crenshaw, Mike Read et Scott Hoch.

Read a obtenu une ronde de 71. Crenshaw et Ballesteros ont joué la normale 72, deux coups de mieux que Hoch.

« Les rafales étaient violentes, a ajouté Green. Avec un vent tourbillonnant de travers, il était très difficile d'expédier la balle près de la coupe. Et si vous aviez la chance de vous en approcher, vous n'étiez pas au bout de vos peines une fois sur le vert. C'était difficile de réussir un coup roulé ».

Ballesteros était en mesure de le confirmer.

À un coup de la tête, le double vainqueur du tournoi des Maîtres a eu besoin de quatre coups roulés pour se contenter d'un double bogey au 15e trou. Puis, ce fut trois autres coups roulés pour un bogey au 17e.

« Un vrai désastre », s'est-il exclamé.

Il n'était toutefois pas le seul.

Prenez Faldo par exemple. Il détenait une avance de deux coups avec trois trous à jouer.

Puis, soudainement, il s'est montré incapable d'atteindre les verts. Il a commis des bogeys sur deux des trois derniers trous, venant même près de réaliser des doubles bogeys aux 16e et 17e trous.

HOCKEY

Séries éliminatoires

(Séries quatre-de-sept)

Mercredi

Montréal 6, Hartford 2

Buffalo 6, Boston 0

Washington 3, Philadelphie 2

Pittsburgh 3, Rangers 1

Detroit 3, Chicago 2

St. Louis 4, Minnesota 3

Vancouver 4, Calgary 3

Edmonton 4, Los Angeles 3

Jeudi

Montréal 3, Hartford 2

(Montréal mène 2-0)

Boston 5, Buffalo 3

(La série est égale 1-1)

Philadelphie 3, Washington 2

(La série est égale 1-1)

Pittsburgh 7, Rangers 4

(Pittsburgh mène 2-0)

Chicago 5, Detroit 4 (P)

(La série est égale 1-1)

St. Louis 4, Minnesota 3 (P)

(St. Louis mène 2-0)

Calgary 5, Vancouver 2

(La série est égale 1-1)

Los Angeles 5, Edmonton 2

(La série est égale 1-1)

Ce soir

Montréal à Hartford (19 h 35)

Boston à Buffalo (19 h 35)

Washington à Philadelphie (19 h 05)

Pittsburgh à Rangers (20 h 35)

Detroit à Chicago (20 h 35)

St. Louis à Minnesota (20 h 35)

Calgary à Vancouver (22 h 05)